



FONDS DE CONSOLIDATION DE LA PAIX (FCP)

ETAT D'AVANCEMENT DU PROJET DE SOUTIEN A LA FACILITATION ET AU SUIVI DE L'ACCORD POLITIQUE DE OUAGADOUGOU

Compte- rendu d'étape des activités opérationnelles du Bureau du Représentant Spécial du Facilitateur en Côte d'Ivoire

1^{er} janvier 2011 - 31 janvier 2012

Organisation(s) des NU bénéficiaire(s):	ONUCI/PNUD	Domaine Prioritaire:	GOUVERNEMENT DE LA COTE D'IVOIRE		
Autorité(s) nationale(s):	Cabinet du Premier Ministre, Gouvernement de la Côte d'Ivoire				
Numéro du Programme:	00058795				
Nom du Programme:	Appui aux activités du Représentant Spécial du Facilitateur du Dialogue Direct Inter-Ivoirien en Côte d'Ivoire				
Budget Total:	\$ 8,606,725.88 USD : Budget approuvé de 2007 – JANVIER 2012				
Période du rapport	Rapport annuel 2011	Budget approuvé:	Budget du programme: Fonds de la consolidation de la paix (FCP): \$3,527,750 USD <ul style="list-style-type: none"> • Fenêtre d'urgence \$1,000,000 (2007) • 2^{ème} fenêtre \$1,000,000 (2008) • Demande finale \$1,527,750 (2009) Bailleurs de fonds: <ul style="list-style-type: none"> • Norvège \$330,000 • France \$77,761 • Banque Mondiale \$352,000 • Danemark \$100,000 • Union Européenne \$293248 • Gouvernement : 2,390,467 USD • PNUD :\$ 1,535,000 		
Date d'approbation /Comité de Pilotage:	17/11/2009				
Date de démarrage du Projet :	22/11/2007	Date de clôture prévue:	30/04/2012	Retard éventuel (mois):	

--	--	--	--	--	--

I- CONTEXTE DU PROCESSUS DE PAIX EN COTE D'IVOIRE :

MECANISMES DE SUIVI DE L'ACCORD POLITIQUE DE OUAGADOUGOU ET ROLE DU REPRESENTANT SPECIAL DU FACILITATEUR

Depuis la signature de l'Accord Politique de Ouagadougou, le 04 mars 2007, entre les deux principaux protagonistes de la crise en Côte d'Ivoire, à savoir le Camp du Président Laurent GBAGBO et les Forces Nouvelles représentées par Monsieur Guillaume SORO, le processus de paix dans ce pays, en dépit d'épisodes difficiles et douloureux, connaît des avancées notables qui laissent augurer d'une sortie de crise heureuse dans un avenir très proche.

En effet, après avoir franchi différentes étapes importantes telles que les opérations exceptionnelles d'audiences foraines, l'opération de reconstitution des registres d'état civil perdus ou détruits, l'opération d'identification et de recensement électoral, la publication de la liste électorale définitive, la tenue de l'élection présidentielle en 2010, et l'organisation le 11 décembre 2011 des élections législatives, le processus de paix a atteint aujourd'hui une phase tout à fait décisive pour le parachèvement de toutes les opérations prévues par l'APO, et ce, malgré la crise post-électorale consécutive aux contestations des résultats de l'élection présidentielle.

Ces progrès significatifs ont été possibles grâce à la volonté et à la détermination des signataires de l'Accord politique de Ouagadougou et aux efforts appréciables de la communauté internationale pour accompagner le processus.

Le rôle joué par le Facilitateur, le Président du Burkina Faso, Son Excellence Monsieur Blaise COMPAORE qui bénéficie de la confiance et du respect des signataires de l'Accord et des acteurs politiques ivoiriens, a été déterminant dans l'atteinte des résultats actuels.

La mise en place de mécanismes de suivi et de concertation, à savoir le Cadre permanent de concertation (CPC) et le Comité d'évaluation et d'accompagnement (CEA), présidés par le Facilitateur et **l'installation à Abidjan d'un Représentant spécial du Facilitateur (RSF) soutenu par une équipe d'experts ont, en outre, permis un suivi régulier et**

au quotidien des tâches à accomplir et au besoin d'anticiper pour régler, ou tout au moins, faire avancer certaines questions.

Le rôle joué par le RSF dans la préparation des réunions du CPC et du CEA et le suivi des recommandations des décisions qui en sont issues, a sans aucun doute contribué également au succès des actions instruites par ces deux organes de haut niveau de l'APO ; il faut aussi savoir que ces mécanismes de concertation sont complétés par les réunions hebdomadaires tenues à Abidjan sous la présidence du RSF avec les membres du CEA (cf. Troisième Accord complémentaire à l'APO). Le maillage ainsi prévu par l'APO a permis de régler en temps opportun de nombreuses questions et de lever des obstacles à l'avancée du processus de sortie de crise.

La Facilitation a été particulièrement sollicitée dans la mise en place des mécanismes consensuels notamment dans le cadre du processus électoral et s'est impliquée de façon déterminante dans le règlement de la crise de la Commission Electorale Indépendante (CEI) déclenchée en janvier 2010 en insistant auprès des parties ivoiriennes pour le respect strict des accords de sortie de crise. Le dialogue politique inclusif prôné par l'APO est demeuré aussi une préoccupation permanente du Facilitateur qui n'a eu de cesse d'encourager fortement les parties à toujours rechercher la concertation et le consensus. C'est dans cette dynamique que les questions militaires ont été traitées en ayant en souci de les adapter aux réalités du moment (Accords complémentaires 3 et 4 à l'APO).

La qualité de membre non permanent du Burkina Faso au Conseil de sécurité des Nations Unies pendant deux ans (2009-2010) a constitué un atout de taille pour partager avec la communauté internationale les différentes préoccupations liées au règlement de la crise ivoirienne, et y susciter des réponses susceptibles de faire avancer le processus. Le Facilitateur et son Représentant à Abidjan ont mis en place des mécanismes de communication qui ont permis un travail efficace en synergie.

Le contexte favorable du climat politique et socio-économique qui a suivi la signature de l'Accord politique de Ouagadougou ainsi que l'appropriation de l'Accord par les acteurs politiques ivoiriens, la société civile et l'adhésion de la population, ont pu favoriser l'obtention de résultats très appréciables dans la mise en œuvre dudit Accord, malgré les contraintes multiples. Cependant les tâches restant à accomplir pour

la consolidation du processus de paix sont tout aussi importantes et demandent la poursuite des efforts de tous les acteurs.

II- LES RESULTATS DE L'ACCORD POLITIQUE DE OUAGADOUGOU

Ces résultats s'articulent autour des six (6) volets suivants de l'APO :

- l'identification générale de la population et le processus électoral;
- les forces de défense et de sécurité ;
- la restauration de l'autorité de l'Etat et le redéploiement de l'administration sur l'ensemble du territoire ;
- les mesures visant à consolider la réconciliation nationale, la paix, la sécurité et la libre circulation des personnes et des biens ;
- le cadre institutionnel d'exécution de l'APO ;
- les mécanismes de suivi et de concertation.

Les résultats les plus importants obtenus, à ce jour, depuis la signature de l'APO, se résument comme suit :

- 1-** la nomination d'un nouveau Premier Ministre en la personne de Monsieur Guillaume SORO, Secrétaire Général des Forces Nouvelles et objet de l'Accord complémentaire du 27 mars 2007 ;
- 2-** la formation d'un nouveau Gouvernement de réconciliation nationale en avril 2007;
- 3-** la création et la mise en place d'un Centre de commandement intégré (CCI) chargé d'opérationnaliser toutes les tâches militaires et de sécurité liées au processus de sortie de crise ;
- 4-** la suppression complète de la zone de confiance qui coupait le pays en deux entités distinctes Nord et sud ;
- 5-** l'adoption par voie d'ordonnance d'une nouvelle loi d'amnistie ;
- 6-** le déroulement effectif des audiences foraines d'établissement des jugements supplétifs d'acte de naissance du 25 septembre

2007 au 15 mai 2008 qui ont permis d'établir 700 000 jugements supplétifs d'acte de naissance;

- 7- la désignation de la Société SAGEM- Sécurité comme opérateur technique privé pour l'opération d'identification des populations et la mise en place des différents mécanismes de collaboration entre les structures techniques chargées de l'identification ;
- 8- le déroulement effectif de l'opération d'identification et de recensement électoral du 15 septembre 2008 au 30 juin 2009 avec 6,5 millions de personnes enrôlées ;
- 9- l'élaboration et la validation de la liste électorale après toutes les phases de traitement informatique et du contentieux sur ladite liste ;
- 10- la certification de la liste électorale définitive par le Représentant spécial du Secrétaire Général des Nations Unies en Côte d'Ivoire, après consultation avec le Facilitateur ;
- 11- le retour quasi-achevé de l'administration, y compris le corps préfectoral, les Conseils Généraux et les Maires dans les zones Centre, Nord et Ouest (CNO) ;
- 12- la réalisation de l'unicité de caisse de l'Etat dans les zones ex-CNO avec dans un premier temps l'installation de Guichets uniques de dédouanement automobile et ensuite le retour effectif dans ces zones de toutes les administrations financières et fiscales de l'Etat (Trésor, Impôts, Douanes) qui ont enregistré après leur retour effectif dans le second semestre 2011 en zones CNO des recettes fiscales et douanières excédentaires par rapport aux prévisions sur la période considérée;
N.B : l'Etat a prévu d'intégrer environ 900 agents issus des Forces Nouvelles dans les différentes régies financières de l'Etat ;
- 13- les avancées remarquables en matière de libre circulation des personnes et des biens sur l'ensemble du territoire national qui se traduisent par la liberté d'aller et de venir de l'ensemble des acteurs politiques et des opérateurs économiques ainsi que par une meilleure fluidité routière (réduction sensible des check points);

- 14- le retour effectif et progressif de milliers de réfugiés et de déplacés internes de guerre dans leurs localités d'origine, grâce à un programme d'aide du Gouvernement soutenu par les partenaires au développement, notamment dans le cadre d'un Accord avec le Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR) ;
- 15- l'adoption d'un Plan global de sécurisation du processus électoral associant le CCI avec l'appui des forces impartiales et le déploiement des forces de sécurité dans le cadre de l'élection présidentielle de 2010 et l'élection des députés à l'Assemblée Nationale du 11 décembre 2011(25 000 éléments des Forces nationales ont été mobilisés appuyés par 7 000 hommes de l'ONUCI) ;
- 16- le profilage des ex-combattants des Forces Armées des Forces Nouvelles (FAFN), des volontaires des Forces Républicaines de Côte d'Ivoire et des éléments des milices en vue de leur démobilisation et de leur réinsertion socio-économique (leur nombre est évalué à 20 000 personnes);
- 17- les avancées réalisées dans le processus de Désarmement, de Démobilisation et de Réinsertion (DDR) et marquées par le profilage de plus de 32 000 ex-combattants des Forces Armées des Forces Nouvelles (FAFN), et des éléments des milices en vue de leur démobilisation et de leur réinsertion socio-économique, le regroupement de 5 000 éléments des FAFN, volontaires pour l'Armée Nouvelle (VAN) dans différents sites à Bouaké, Korhogo, Man et Séguéla en 2009;

N.B : après la crise post-électorale, les autorités ivoiriennes ont décidé de prendre également en compte les volontaires des Forces Républicaines de Côte d'Ivoire (FRCI) estimés à 20 000, et de faire passer le nombre de combattants à recruter dans l'Armée Nouvelle à 11 000 éléments. Une unité de réservistes sera mise en place pour un meilleur encadrement des éléments démobilisés qui pourraient être utilisés dans les chantiers socio-économiques de l'Etat.

- 18- le processus en cours pour la réinsertion socio-économique des ex-combattants et miliciens et la réhabilitation

communautaire s'effectue, entre autres, à travers le Programme National de Réinsertion et de Réhabilitation Communautaire (PNRRC) et le Programme d'Appui Post-Crise (PAPC) avec le soutien des partenaires au développement ;

- 19-** l'adoption d'un Code de bonne conduite des partis politiques signé le 24 avril 2008 à Abidjan en présence du Secrétaire Général des Nations Unies ;
- 20-** la régulation des médias (adoption d'un Guide en 2008) pour l'accès équitable des partis politiques aux médias d'Etat et le traitement équilibré de l'information ;
- 21-** la promotion d'un dialogue politique inclusif avec tous les acteurs politiques et la société civile : la tenue régulière des réunions du CPC et les Consultations tous azimuts initiés par le Facilitateur ont constitué des cadres utiles pour des concertations souvent fructueuses; dans le cadre de la gestion des effets de la crise post-électorale, la Facilitation, en coordination avec l'ONUCI, a également encouragé le pouvoir et l'opposition représentée par le camp pro-Gbagbo à établir un dialogue politique utile en vue de la réconciliation nationale, tout en faisant la promotion d'une justice équitable.
- 22-** la tenue effective de l'élection présidentielle en 2010 avec un taux de participation exceptionnelle de 80%environ et dont les résultats ont fait l'objet d'une certification par les Nations Unies conformément à son mandat et sur la base des chiffres fournis par la Commission Electorale Indépendante (CEI) ;
- 23-** la relance du processus électoral en 2011 après la crise post-électorale, pour l'organisation des élections législatives : les concertations auxquelles la Facilitation a activement pris part, ont permis de mettre en place un chronogramme des opérations électorales et de fixer la date du scrutin au 11 décembre 2011 ; les opérations préparatoires se sont déroulées de manière satisfaisante avec l'appui logistique de l'ONUCI ;
- 24-** La tenue effective du scrutin de l'élection des députés à l'Assemblée Nationale le 11 décembre 2011 sur l'ensemble du territoire national avec un taux de participation de 36,56% dans un climat apaisé et sécurisé. 1157 candidats ont compété dans 205 circonscriptions électorales pour 254 sièges. Le Bureau du

Facilitateur a pris part à l'observation du déroulement du scrutin en compagnie de l'ONUCI, aux côtés des missions d'observation internationales présentes pour la circonstance (Union Africaine, CEDEAO, UEMOA, Francophonie, Centre Carter...).

N.B : Le scrutin législatif a été marqué par l'absence de certains partis de l'opposition notamment le Front Populaire Ivoirien (FPI), qui estiment que les conditions posées pour leur participation n'étaient pas suffisamment remplies.

25- Les résultats de l'élection des députés à l'Assemblée Nationale donnent le RDR (parti au pouvoir) vainqueur avec 127 députés (50%) suivi du PDCI-RDA avec 77 députés (30,31%). Les candidats indépendants, en 3^e position, obtiennent 35 sièges (13,7%). La phase du contentieux de ces résultats a donné lieu à 110 requêtes en annulation pour 66 circonscriptions électorales déposées auprès du Conseil Constitutionnel. Après en avoir délibéré, le Conseil a rendu publique le 31 janvier 2012, sa décision en annulant le vote dans onze (11) circonscriptions électorales. Des élections partielles seront organisées dans les jours à venir par la CEI dans lesdites circonscriptions auxquelles s'ajoute la circonscription de Logoualé (dans l'Ouest) où le scrutin n'avait pu se tenir en raison du décès d'un des candidats.

26- la mobilisation des ressources financières par la communauté internationale : versées en partie dans un panier de fonds géré par le PNUD, elles s'élevaient à plus de 23 milliards FCFA pour le financement du processus électoral en 2010, et à 6,7 milliards FCFA pour soutenir l'organisation des élections législatives du 11 décembre 2011 dont le budget global est estimé à 13 milliards FCFA;

27- les efforts budgétaires importants consentis par l'Etat ivoirien dans un contexte de crise en vue d'apporter sa contrepartie au financement du processus électoral dans son ensemble sont à saluer ;

N.B : **l'Etat a consenti un décaissement cumulé d'environ 28 milliards FCFA en 2010 pour l'élection présidentielle (source CEI)**

- 28-** le processus de réconciliation nationale avec une nouvelle dynamique, notamment autour des activités de la Commission Dialogue, Vérité et Réconciliation (CDVR) créée par une Ordonnance du Président de la République en date du 23 juillet 2011 et officiellement installée le 28 septembre 2011 ; la CDVR est constituée de représentants de toutes les régions et couches sociales de la Côte d'Ivoire ;
- 29-** Le suivi régulier de la mise en œuvre de l'APO, à travers ses mécanismes de suivi et de concertation, avec la tenue, à ce jour, de sept (7) réunions du Cadre permanent de concertation (CPC), organe regroupant les quatre (4) principaux leaders politiques ivoiriens; et de sept (7) réunions du Comité d'évaluation et d'accompagnement (CEA) auquel prend part la communauté internationale à travers l'Organe consultatif international (OCI).

Il convient d'ajouter à l'ensemble de ces acquis, tous les autres aspects et effets positifs engendrés par l'APO, notamment au plan économique, avec le retour progressif des investisseurs étrangers, la signature à partir de l'année 2009 d'accords bilatéraux et multilatéraux d'allègement de la dette de l'Etat estimé initialement à environ 6 300 milliards FCFA et l'octroi par les partenaires au développement de plusieurs appuis financiers multiformes à la Côte d'Ivoire.

La signature du Traité d'Amitié et de Coopération entre le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire le 29 juillet 2008 avec ses grands projets intégrateurs, la redynamisation en cours du Conseil de l'Entente (la plus ancienne des organisations de la sous-région) sont, par ailleurs, des indicateurs importants du retour de la paix en Côte d'Ivoire et de son rôle central en Afrique de l'Ouest.

Toujours au plan bilatéral, la visite d'Etat du Président Alassane OUATTARA en France du 25 au 27 janvier 2012, marquée par la solennité de l'accueil et le faste du cérémonial, traduit le retour à une relation privilégiée entre la Côte d'Ivoire et la France après des années difficiles sous l'ancien Président ivoirien.

Les deux pays ont signé le 26 janvier 2012 à Paris un nouvel Accord de défense qualifié d'accord de partenariat et de coopération militaire ; ils se sont en outre engagés à renforcer leurs liens de coopération économique notamment en matière d'investissements et de traitement de la dette ivoirienne.

Tout ceci traduit de manière forte la reprise de relations normales avec la communauté internationale, y compris les partenaires financiers (nouveau programme économique et financier soutenu par les institutions de Bretton woods, admission à l'Initiative PPTTE pour l'allègement de la dette, etc...) et la redynamisation des rapports avec les pays voisins et de la sous-région ouest-africaine.

L'amélioration notable de la gouvernance économique dans ce pays laisse espérer un taux de croissance de l'ordre de 8% pour l'année 2012, alors que l'année 2011, du fait de la crise post-électorale, s'est achevée avec un taux quasi-négatif.

III- LES CONTRAINTES

Le processus de sortie de crise sous l'APO a connu d'importants retards dans sa mise en œuvre, en raison de nombreuses et diverses contraintes, notamment d'ordre technique, organisationnel et surtout financier entre 2007 et 2010.

Concernant par exemple l'identification et le processus électoral, la durée exceptionnelle de l'opération d'identification et de recensement électoral qui a pris 09 mois au lieu de 45 jours, pourrait s'expliquer par la complexité de l'opération du fait qu'il s'agissait en réalité de deux opérations couplées et par son coût élevé (plus de 100 milliards FCFA). Elle a aussi connu des blocages politiques à partir de janvier 2010 avec la crise consécutive à la double dissolution de la Commission Electorale Indépendante et du Gouvernement décidée par le Président Laurent GBAGBO qui accusait le Président de la CEI de fraudes sur la liste électorale provisoire.

S'agissant des élections législatives tenues le 11 décembre 2011, après la crise post-électorale, les préoccupations, pour un bon déroulement du scrutin, étaient liées, entre autres, au problème de perte de papiers d'identité (carte d'identité, carte d'électeur) notamment par les réfugiés et les déplacés de retour dans leurs localités d'origine, à la destruction des registres d'état civil, à la faiblesse de la sensibilisation, aux garanties de sécurité surtout dans certaines zones comme l'Ouest, et à la qualité du dialogue politique entre le pouvoir et l'opposition. Ces questions ont pu influencer le taux de participation au scrutin législatif (36,56%) qui est à la baisse par rapport à la présidentielle (80%), mais reste cependant plus élevé que celui des scrutins législatifs précédents.

Pour ce qui est des questions militaires, outre les préoccupations financières, il faut dire que les insuffisances relevées dans la coordination des activités de réinsertion des ex-combattants n'ont pas permis de mener les opérations de manière plus efficace.

Bien évidemment, la crise post-électorale survenue après le second tour de l'élection présidentielle le 28 novembre 2010 a mis l'ensemble du processus de sortie de crise en périls et entraîné l'arrêt des opérations prescrites par l'APO pendant plusieurs mois.

Cette crise a provoqué, au sein des populations encore traumatisées, une fracture sociale qui constitue une entrave à la cohésion nationale et à la réconciliation nationale dont le processus engagé à travers la Commission Dialogue, Vérité et Réconciliation (CDVR) n'a pas encore produit les effets escomptés au regard des attentes.

Au plan financier, l'Etat ivoirien, qui était engagé dans un processus difficile pour l'allègement de son importante dette extérieure, n'a pas toujours eu suffisamment de marge de manœuvre pour faire face aux dépenses liées aux programmes de sortie de crise. Il lui a fallu, quelquefois avec la caution du Facilitateur, faire appel aux partenaires au développement pour des appuis complémentaires.

Dans l'ensemble, il a donc fallu faire preuve de persévérance et de patience par la concertation et la recherche du consensus, pour parvenir aux résultats actuels engrangés par l'APO. Il reste à poursuivre les efforts déjà entamés en vue de la consolidation du processus de paix.

IV- LES PERSPECTIVES : CONSOLIDATION DE LA PAIX

A la phase actuelle du processus, la Facilitation s'est mobilisée, en vertu de sa mission d'arbitrage, aux côtés des Nations Unies, Certificateur des élections, conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de Sécurité des Nations Unies, pour faire des élections législatives qui viennent de se tenir en Côte d'Ivoire une étape importante de la consolidation de la paix. Les résultats définitifs du scrutin qui seront connus après la fin du contentieux feront l'objet de certification par les Nations Unies, pourront être acceptés par tous.

A l'issue de cette phase, s'ouvrira alors une autre phase tout aussi importante que les précédentes, pour la consolidation de la paix en Côte

d'Ivoire, car il conviendrait de tout mettre en œuvre pour préserver le plus durablement possible les acquis du processus de paix.

Fort de la mise en place achevée des principales institutions de l'Etat avec la nouvelle Assemblée Nationale, la Côte d'Ivoire devra s'atteler à Transformer en réalité tangible, les ambitions suivantes formulées par le Président de la République :

- la construction d'un Etat de droit par des réformes du cadre normatif
- la mise sur pied de l'Armée Nouvelle et la réforme du secteur de la sécurité ;
- la consolidation du processus de réconciliation nationale ;
- la mise en œuvre d'une politique de reconstruction nationale pour le développement.

La communauté internationale a exprimé sa disponibilité à accompagner la Côte d'Ivoire pour relever ces importants défis. Les importants appuis financiers et techniques que les partenaires extérieurs se sont engagés à offrir à ce pays sont assez illustratifs à cet égard. La Facilitation est également prête à apporter sa part de contribution là où elle est sollicitée par le Gouvernement ivoirien.

Il est tout aussi important que la société civile soit impliquée dans le processus à venir pour la consolidation de la paix en vue d'un partage d'idées fécondes et d'actions de sensibilisation de la population au service de la paix et pour la vulgarisation de l'éducation civique pour un bon comportement citoyen.

V- CONCLUSION

Au total, au regard des résultats enregistrés par l'Accord Politique de Ouagadougou et des tâches à venir pour la consolidation de la paix en Côte d'Ivoire, la Facilitation, qui fédère tous les efforts, se révèle comme un instrument diplomatique utile et pragmatique. De par sa méthodologie qui intègre les valeurs africaines de dialogue et de tolérance, la Facilitation ambitionne de constituer un bel exemple de mécanisme de règlement des conflits en Afrique, et de continuer d'enregistrer des acquis de plus en plus probants.

A cet égard, la Facilitation demeure disponible et résolument déterminée à conjuguer ses efforts à ceux de l'ensemble des acteurs du processus et de la communauté internationale en vue du parachèvement total de la

mise en œuvre de l'Accord Politique de Ouagadougou et marquer ainsi sa contribution à la réussite du processus de paix en Côte d'Ivoire, gage de stabilité et de développement.